

# Indice de perception de la corruption 2014 Foire aux questions

#### Qu'est-ce que l'indice de perception de la corruption (IPC) ?

L'indice de perception de la corruption évalue et classe des pays ou des territoires selon le degré de corruption perçue dans leur secteur public. Il s'agit d'un indice composite, une combinaison de sondages et d'évaluations portant sur la corruption réalisés par un certain nombre d'institutions réputées. L'IPC est l'indicateur de corruption le plus utilisé à l'échelle mondiale.

### Pourquoi l'IPC se base-t-il sur des perceptions ?

La corruption relève en général d'activités illégales et délibérément cachées, sur lesquelles seuls les scandales, les enquêtes et les poursuites judiciaires permettent de lever le voile. Il n'existe aucun moyen satisfaisant d'évaluer dans l'absolu et sur la base de données empiriques le niveau de corruption dans un pays ou un territoire. Les tentatives allant en ce sens, consistant par exemple à comparer le nombre de pots-de-vin rapportés ou le nombre de poursuites judiciaires en cours, ou à étudier les procès directement liés à la corruption, ne peuvent constituer des indicateurs définitifs du niveau de corruption. Ils sont davantage révélateurs de l'efficacité dont font preuve les procureurs, les tribunaux ou les médias pour enquêter sur des cas de corruption ou les révéler au public. Saisir les perceptions des acteurs en mesure de proposer une appréciation de la corruption du secteur public est la méthode la plus fiable pour comparer les niveaux de corruption entre pays.

### Quels pays et territoires figurent dans l'IPC 2014 ? Pourquoi ?

Pour qu'un pays ou un territoire figure dans le classement, il doit apparaître dans au moins trois des sources de données auxquelles fait appel l'IPC. L'absence d'un pays dans le classement ne s'explique que par un manque d'informations à son sujet et n'indique en aucun cas que la corruption n'existe pas dans le pays. 175 pays figurent dans l'édition 2013, soit deux de moins que pour l'édition 2013. Le Brunei, la Guinée Équatoriale et Sainte-Lucie figuraient dans l'indice 2013 mais ne sont pas couverts par l'édition 2014. À l'inverse, les Samoa, qui n'apparaissaient pas dans l'édition 2013, figurent dans l'IPC 2014.

#### Quelles sont les sources de données auxquelles fait appel l'IPC ?

L'IPC 2014 mobilise des sources de données provenant d'institutions indépendantes spécialisées dans l'analyse de la gouvernance et des milieux d'affaires. Les sources d'information utilisées pour établir le classement 2014 se basent sur des données collectées durant les 24 derniers mois. L'IPC ne prend en compte que des sources qui attribuent une note à un ensemble de pays ou de territoires et qui mesurent le degré de corruption perçue dans le secteur public. Transparency International revoit en détail la méthodologie utilisée par chaque source de données pour s'assurer qu'elle correspond à ses standards de qualité. Une liste des sources de données ainsi que des informations sur le type de personnes interrogées et les questions qu'elles posent sont disponibles dans le document de description des sources de l'IPC.

## Quelle différence y a-t-il entre le rang d'un pays ou d'un territoire et la note qu'il obtient ?

La note d'un pays ou d'un territoire indique le degré de corruption perçue dans le secteur public sur une échelle de 0 à 100, 0 signifiant que le pays est perçu comme extrêmement corrompu et 100 signifiant que le pays est perçu comme extrêmement intègre. Le rang d'un pays indique sa position relative par rapport aux autres pays ou territoires figurant dans

l'indice. Les rangs ne peuvent changer que si le nombre de pays figurant dans l'indice change.

Le pays ou territoire obtenant la note la plus basse est-il le plus corrompu au monde ? Non. L'IPC est un indicateur de perception de la corruption dans le secteur public, c'est-à-dire de la corruption politique et administrative. Il ne délivre donc pas un verdict sur le niveau de corruption d'une société ou d'une nation entière, ni sur les politiques qu'elle conduit ou sur les activités du secteur privé. Les citoyens des pays obtenant les notes les plus faibles témoignent d'ailleurs souvent vis-à-vis de la corruption des mêmes préoccupations que ceux des pays obtenant de bons résultats et ils condamnent ce phénomène de la même manière.

Par ailleurs, le pays ou le territoire qui obtient la note la plus faible est celui où la corruption dans le secteur public et perçue comme étant la plus importante *au sein des pays figurant dans le classement*. L'IPC ne fournit aucune information sur les pays ou les territoires qui ne figurent pas dans l'indice.

## Est-il possible de comparer la note obtenue par un pays dans l'indice de perception de la corruption 2014 avec celle de l'année précédente ?

Oui. Dans le cadre de la nouvelle méthodologie utilisée pour calculer l'IPC 2012, nous avons mis en place une échelle allant de 0 à 100. Cette nouvelle échelle permet de comparer les résultats obtenus d'une année à l'autre. En revanche les notes datant des éditions antérieures à 2012 ne peuvent être comparées en raison de la mise à jour de notre méthodologie.

Pour une description plus détaillée des changements méthodologiques de l'IPC, vous pouvez vous référer au document intitulé <u>Indice de perception de la corruption – une nouvelle méthodologie pour 2012</u>.

Quels sont les pays ayant amélioré leur note dans cette nouvelle édition de l'indice de perception de la corruption ? Quels sont ceux dont la note s'est dégradée ? Les pays ayant le plus progressé dans l'Indice de Perception de la Corruption cette année sont l'Afghanistan, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la Jordanie, le Mali, Saint-Vincent-Grenadines et le Swaziland. Les pays qui ont le plus chuté sont l'Angola, la Chine, le Malawi, le Rwanda et la Turquie.

Est-ce que l'IPC nous apprend tout sur la situation de la corruption dans un pays ? Non. L'IPC a une portée limitée dans la mesure où il ne fait que retranscrire la manière dont des personnes issues des milieux d'affaires et des experts nationaux perçoivent la corruption dans le secteur public. Pour compléter cette approche et appréhender différents aspects de la corruption, Transparency International produit de nombreux travaux de recherche qualitative et quantitative, au niveau mondial depuis son secrétariat et au niveau des Etats à travers son réseau de sections nationales basées dans plus de 90 pays.

En complément de l'IPC, d'autres publications font état des recherches conduites par Transparency International à l'échelle mondiale :

- Le Baromètre mondial de la corruption mesure la perception de la corruption qu'ont les populations et leurs expériences face à ce phénomène. Il s'agit d'un sondage réalisé auprès de plus de 114 000 ménages dans 107 pays. Les résultats les plus récents du Baromètre mondial de la corruption (2013) sont disponibles à l'adresse suivante (en anglais uniquement): <a href="http://gcb.transparency.org/gcb2013/">http://gcb.transparency.org/gcb2013/</a>
- L'indice de corruption des pays exportateurs (ICPE) étudie la corruption du point de vue de l'offre dans les transactions commerciales internationales. L'ICPE classe les principaux pays exportateurs en fonction de la propension de leurs entreprises à verser des pots-de-vin à l'étranger. Il se base sur une enquête menée auprès des cadres dirigeants des pays interrogés et retranscrit leur perception des pratiques commerciales des entreprises étrangères dans leur pays. L'indice de corruption des pays exportateurs le plus récent est disponible à l'adresse suivante (en anglais uniquement): <a href="http://bpi.transparency.org/bpi2011/">http://bpi.transparency.org/bpi2011/</a>

- Le rapport mondial sur la corruption analyse en détail des problématiques liées à la corruption au prisme d'un secteur ou d'un domaine spécifique. C'est un rapport thématique mobilisant des ressources en matière de recherche et d'analyse ainsi que des études de cas. La liste des rapports mondiaux sur la corruption, qui couvrent des thèmes allant des systèmes judiciaires à l'éducation, est disponible à l'adresse suivante : <a href="http://www.transparence-france.org/ewb\_pages/div/Rapport\_mondial\_sur\_la\_corruption.php">http://www.transparence-france.org/ewb\_pages/div/Rapport\_mondial\_sur\_la\_corruption.php</a>
- Les études des systèmes nationaux d'intégrité (SNI): ces études conduites pays par pays offrent une évaluation qualitative exhaustive des forces et des faiblesses des institutions qui permettent une bonne gouvernance et empêchent la corruption d'advenir dans un pays. Vous trouverez des informations sur le système national d'intégrité à l'adresse suivante: <a href="http://www.transparency.org/whatwedo/nis">http://www.transparency.org/whatwedo/nis</a>
- Transparence dans les rapports d'activités d'entreprises: cette étude analyse le degré de transparence dans les rapports d'activités sur une série de mesures anticorruption par les plus grandes entreprises mondiales. Voir l'adresse suivante pour plus d'informations:
  - http://www.transparency.org/whatwedo/publication/transparency\_in\_corporate\_reporting\_assessing\_worlds\_largest\_companies\_2014